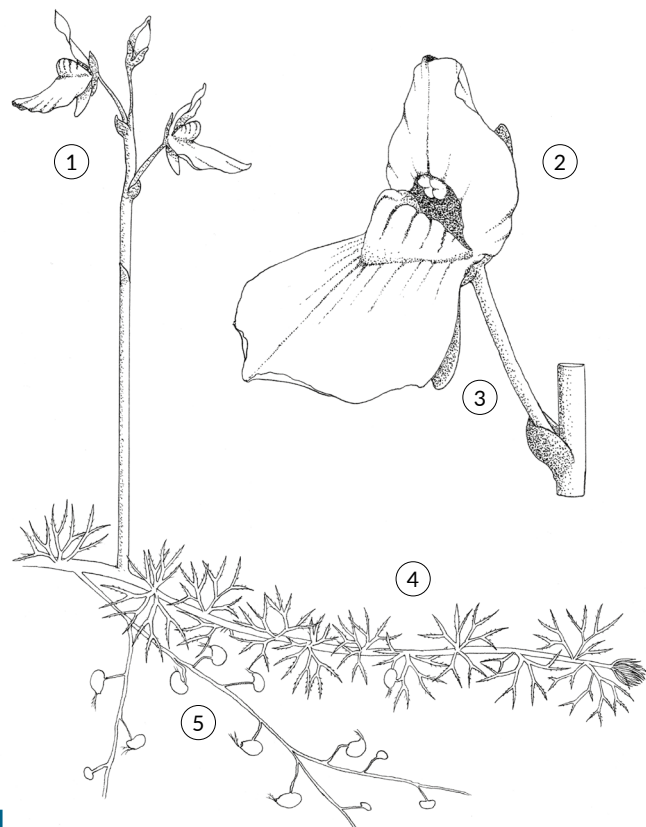


Utriculaire jaunâtre

UTRICULARIA OCHROLEUCA R.W.HARTM.

Espèce
protégée
en France



Détail de la fleur

Liste rouge NT
Franche-Comté

Déterminant
ZNIEFF

Déterminant
Zones Humides

1: Hampe dressée hors de l'eau terminée par une grappe de quelques fleurs.

2 : Fleurs jaune pâle, marbrées de rouge-brun, parfois absentes. Fleur zygomorphe, composée de deux lèvres, formant un angle aigu entre elles, la supérieure moins large que l'inférieure. 3: Éperon court (moins de la moitié de la longueur de la lèvre inférieure), conique et pointu.

Deux sortes de rameaux immergés : certains, verts, portent des feuilles découpées en segments linéaires (4), d'autres, diaphanes (5), ne portent que les vésicules. La pointe des segments foliaires est aiguë, en alène.

Plante flottante, de 10 à 20 cm de hauteur, grêle, développant des rameaux atteignant 30 cm de long.

Capsule



Floraison : juin- août

Habitat : Gouilles des tourbières
et bas-marais oligotrophes



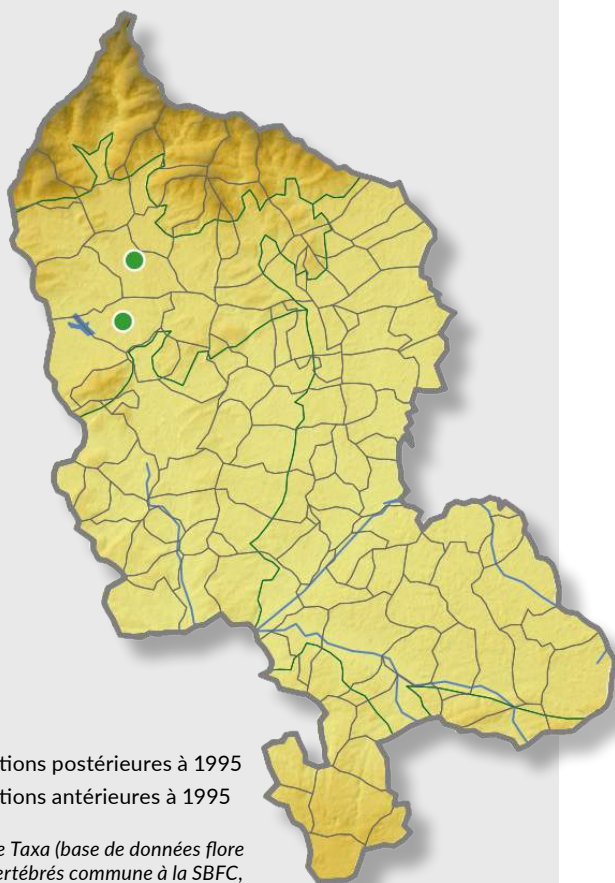
PRÉCONISATIONS

Cette plante carnivore est très sensible à l'eutrophisation des tourbières, au drainage, à la fermeture du milieu. Espèce pionnière, elle a besoin de trous d'eau, de gouilles ou de mares.





Feuilles



- Stations postérieures à 1995
- Stations antérieures à 1995

Source Taxa (base de données flore et invertébrés commune à la SBFC, au CBNFC-ORI et à l'OPIE-FC)

Utriculaire jaunâtre

UTRICULARIA OCHROLEUCA R.W.HARTM.



FAMILLE : LENTIBULARIACÉES

HYDROTHÉROPHYTE

CHOROLOGIE : EUROPÉEN SEPTENTRIONAL

Répartition nationale

En France, cette espèce n'est confirmée que dans le domaine vosgien.

Répartitions régionale et départementale

En Franche-Comté, cette espèce est très rare, principalement présente dans les étangs et les tourbières de la dépression sous-vosgienne (Mille étangs et piémont vosgien). Dans le Territoire de Belfort, seules deux stations du piémont vosgien sont connues, dont une n'a pas été revue récemment.

Écologie

C'est une espèce flottante, non enracinée, souvent envasée, des étangs tourbeux mésotrophes à oligotrophes, des gouilles des hauts-marais et des bas-marais acides (*Utriculario ochroleucae* - *Juncetum bulbosi*).

État de conservation

Parisot et Pourchot signalaient la présence de deux autres utriculaires dans le Territoire de Belfort : *Utricularia intermedia* Hayn et *Utricularia minor* L., toutes deux non retrouvées récemment. Le risque de confusion entre *Utricularia ochroleuca* et *U. intermedia* étant grand, et en l'absence de part d'herbier exploitable, un doute subsiste quant à la présence de cette dernière dans le Territoire de Belfort. L'utriculaire jaunâtre doit être considérée comme vulnérable, bien que la seule station actuelle soit un Espace Naturel Sensible du département bénéficiant d'une gestion conservatoire prenant en compte cette espèce.



Port général

Droséra intermédiaire

DROSERA INTERMEDIA HAYNE

Espèce
protégée
en France



Port général

Liste rouge NT
Franche-Comté

Déterminant
ZNIEFF

Déterminant
Zones Humides

1 : Hampe florale terminée par une grappe pédonculée, sortant sur le côté de la rosette de feuilles et dépassant peu les feuilles.

2 : Fleurs blanches, à 5 sépales, 5 pétales, 10 étamines.

3 : Feuilles en forme de spatules ou de raquette allongée, couvertes de cils rouges terminés par une glande sécrétant une substance visqueuse.

4 : Plante en rosette de feuilles dressées, à hampe florale latérale, atteignant 1,5 fois la longueur des feuilles.

5 : Capsule



PRÉCONISATIONS

Cette plante carnivore est très sensible à l'eutrophisation des tourbières, au drainage, à la fermeture du milieu. Espèce pionnière, elle a besoin de surfaces ouvertes, souvent à la limite de battement des eaux.



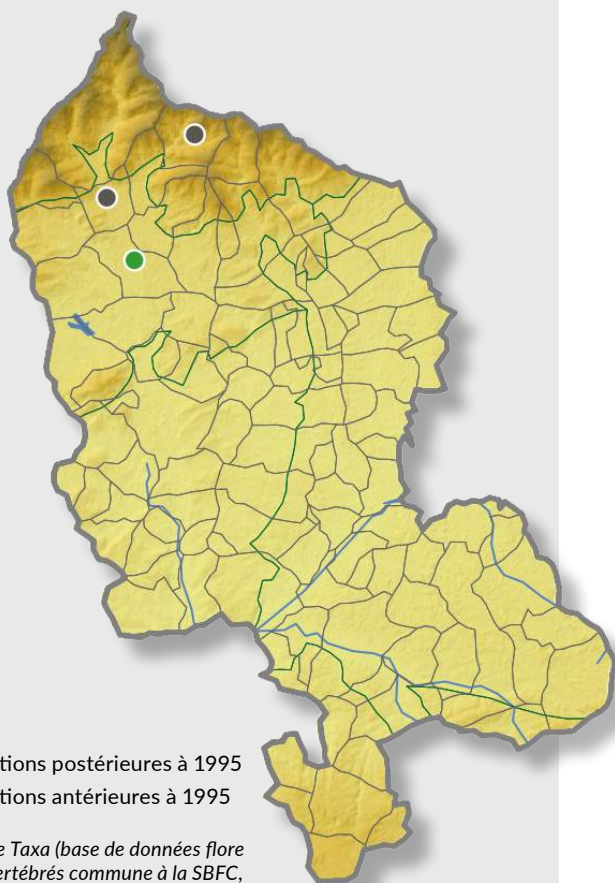
Floraison : juillet - août

Habitat : Gouilles des tourbières
et bas-marais oligotrophes





Inflorescence et capsules



- Stations postérieures à 1995
- Stations antérieures à 1995

Source Taxa (base de données flore et invertébrés commune à la SBFC, au CBNFC-ORI et à l'OPIE-FC)

Droséra intermédiaire

DROSERA INTERMEDIA HAYNE



FAMILLE : DROSÉRACÉES

HÉMICRYPTOPHYTE

CHOROLOGIE : EUROPÉEN OCCIDENTAL

Répartition nationale

Cette espèce est présente dans l'Ouest, le Sud-Ouest et une partie du Nord-Est de la France, mais manque dans le Nord, la Picardie, le Bassin parisien, la Champagne, le Jura et tout le Sud-Est, de l'Ain au pourtour méditerranéen.

Répartitions régionale et départementale

Elle n'est présente que dans les tourbières du massif vosgien, ainsi que dans la dépression sous-vosgienne. Dans le Territoire de Belfort, la station de l'étang Colin demeure la seule connue du département.

Écologie

C'est une espèce des bords de gouilles et des complexes tourbeux oligotrophes, des dépressions dans les bas marais sur sols tourbeux à para tourbeux relevant du *Rhynchosporion alba*.

État de conservation

Parisot et Pourchot la considéraient comme abondante aux environs de Giromagny et de Rievescemont. Les tourbières liées aux étangs du Territoire de Belfort ont été presque toutes détruites, soit par reboisement, soit par assèchement et drainage, soit par transformation en étangs de loisir, soit enfin par utilisation de ces milieux pour l'agriculture intensive. Seul l'étang Colin, déclaré Espace Naturel Sensible du département, possède une micro-tourbière témoin de celles qui devaient exister du temps de Parisot et Pourchot.



Port général

Potamot à feuilles de renouée

POTAMOGETON POLYGONIFOLIUS POURR.



Feuilles

Liste rouge NT
Franche-Comté

Déterminant
ZNIEFF

1 : inflorescences longuement pédonculées, terminées par une grappe.

Fleurs verdâtres à 4 tépales, 4 étamines et 4 carpelles.

2 sortes de feuilles, les flottantes (2), ovales et plus ou moins longuement pétiolées, souvent présentes sur les vases exondées ; les submergées (3), lancéolées et présentes lors de la floraison, dans les pièces d'eau assez profondes. Les pétioles ne présentent pas de jointure élastique.

Plante pouvant former une rosette sur les vases exondées (4), ou des herbiers (5) dans les eaux plus ou moins profondes (atteint environ 2 m).

tétrakène



Floraison : juin-août

Habitat : Mares et étangs pauvres en nutriments, acides



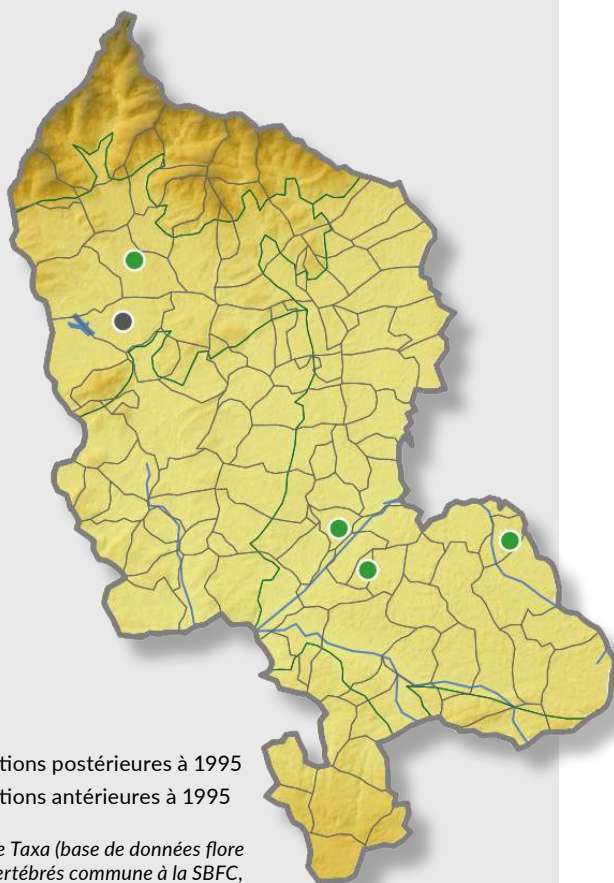
PRÉCONISATIONS

Sensible à l'eutrophisation et au chaulage.





Détail d'une feuille



- Stations postérieures à 1995
- Stations antérieures à 1995

Source Taxa (base de données flore et invertébrés commune à la SBFC, au CBNFC-ORI et à l'OPIE-FC)

Potamot à feuilles de renouée

POTAMOGETON POLYGONIFOLIUS POURR.



FAMILLE : POTAMOGETONACÉES

HYDROGÉOPHYTE

CHOROLOGIE : ATLANTIQUE

Répartition nationale

Le potamot à feuilles de renouée est présent principalement dans les secteurs siliceux de toute la France. Il est rare ou absent ailleurs.

Répartitions régionale et départementale

Ce potamot est très rare en Franche-Comté, uniquement présent dans le secteur vosgien dans les Mille étangs, la Vôge et les Vosges comtoises. Dans le Territoire de Belfort, trois observations ont été faites récemment dans des étangs du Sundgau, à Chavanatte, Autrechêne et Recouvrance, ainsi que dans le piémont vosgien, dans l'étang Colin, à Chaux.

Écologie

Cette espèce est caractéristique des communautés du *Potamion polygonifolii* inféodées aux eaux douces, oligotrophes à mésotrophes, faiblement courantes ou stagnantes. On l'observe dans les étangs, les mares, les bras morts, les fossés et les rivières à courant faible, dans des eaux plutôt acides.

État de conservation

Parisot et Pourchot signalaient ce potamot à Éloie, Chaux et Ser-mamagny. Actuellement, il semble en régression dans le Territoire de Belfort et ne subsiste plus que dans un seul étang. C'est une espèce à rechercher et à surveiller.



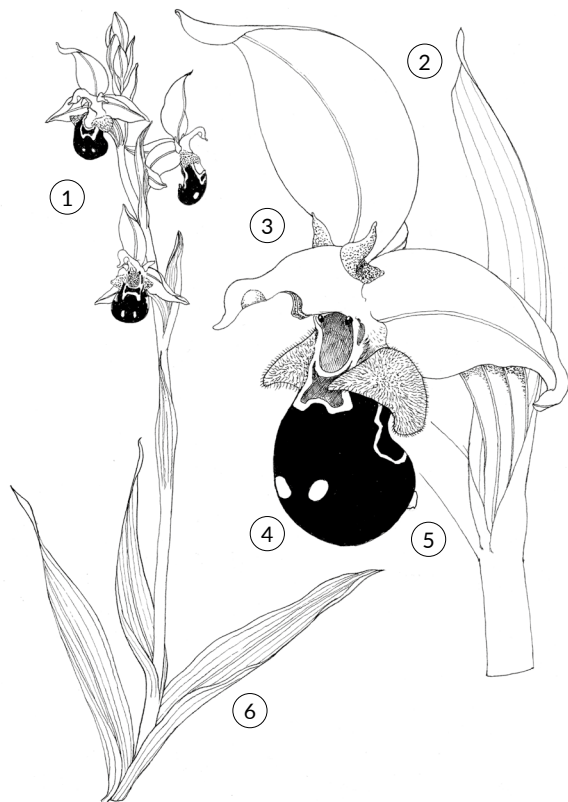
Port général



Ophrys abeille

OPHRYs APIFERA HUDS.

Espèce
protégée
en Franche-Comté



Inflorescence

Liste rouge LC
Franche-Comté

Déterminant
ZNIEFF

Prairies maigres

1 : Hampe florale terminée par un épi lâche d'une dizaine de fleurs, à la floraison étagée.

2 : 3 sépales roses nervurés de vert souvent rabattus en arrière. 3 : 2 pétales courts, triangulaires et poilus (chez la forme *friburgensis* Freyhold, pétales semblables aux sépales), disposés de part et d'autre du labelle (4) brun foncé, trilobé, à lobes latéraux formant des gibbosités velues. Lobe médian bombé, ovale, à bords repliés en-dessous, ainsi que l'appendice vert terminal (5). Dessins du labelle réguliers, en W.

6 : Feuilles basales lancéolées, en rosette. Feuilles caulinaires engainantes.

Plante dressée atteignant 30 à 40 cm de hauteur.

Capsule

Floraison : mai-juillet

Habitat : Pelouses calcicoles

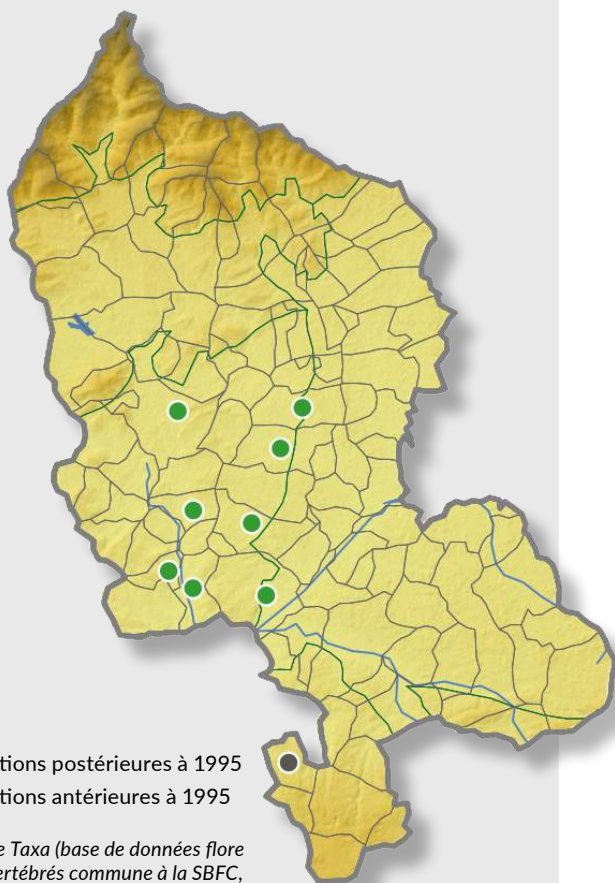
PRÉCONISATIONS

Conserver les pelouses par fauche ou pâturage extensif. Éviter tout intrant et le surpâturage.





Détail de la fleur



- Stations postérieures à 1995
- Stations antérieures à 1995

Source Taxa (base de données flore et invertébrés commune à la SBFC, au CBNFC-ORI et à l'OPIE-FC)

Ophrys abeille

OPHRYS APIFERA HUDS.



FAMILLE : ORCHIDACÉES

GÉOPHYTE À TUBERCULE

CHOROLOGIE : EURYMÉDITERRANÉEN

Répartition nationale

Cette espèce est présente dans une grande partie de la France, avec des lacunes dans le Limousin, les Landes, la Bretagne et le massif des Vosges. Elle ne dépasse pas 1 550 mètres en altitude.

Répartitions régionale et départementale

En Franche-Comté, elle est fréquente dans les secteurs thermophiles comme le sud de l'arc jurassien, la vallée de la Loue, dans la plaine doloise, sur les plateaux calcaires de Haute-Saône et çà et là dans le Doubs. Dans le Territoire de Belfort, elle est bien représentée sur les collines calcaires de la zone urbaine de Belfort.

Écologie

C'est une espèce des pelouses mésoxérophiles neutrocalcicoles du *Mesobromion erecti*, que l'on peut également trouver dans des sites anthropisés comme les jardins ou sur les bas-côtés de routes.

État de conservation

Cette espèce était considérée comme rare par Parisot et Pourchot, qui la signalaient à Beaucourt et sur la Côte à Bourogne. Le nombre de ses stations semble avoir augmenté, mais les effectifs de cette orchidée sont souvent faibles. Les pelouses abritant cette ophrys font souvent l'objet d'un plan de gestion destiné à préserver son habitat. On observe çà et là la forme *friburgensis* Freyhold, et beaucoup plus rarement les formes *aurita* Moggridge, à pétales deux fois plus longs que l'espèce type, et *flavescens* Rosbach à labelle de couleur jaune.



Port général



Epipactis des marais

EPIPACTIS PALUSTRIS (L.) CRANTZ



Inflorescence

Liste rouge NT
Franche-Comté

Déterminant
ZNIEFF

Déterminant
Zones Humides

Prairies maigres

1 : Inflorescence, terminée par une grappe de fleurs lâches, allongée, pubescente, composée de nombreuses fleurs.

2 : 3 sépales vert rougeâtre, allongés lancéolés. 2 pétales blanc rougeâtre (3) ovales et 1 labelle articulé, formé d'un épichile (4) blanchâtre, orné d'un liseré jaune à sa base, et d'un hypochile (5) à bords relevés, striés de pourpre. Séparation des deux articles nettement marquée par un étranglement.

6 : 4 à 8 feuilles ovales à lancéolées allongées, alternes.

Plante atteignant 30 à 60 cm de hauteur. Tige dressée.

Capsule



Floraison : juin-juillet

Habitat : Pelouses marneuses et prairies marécageuses

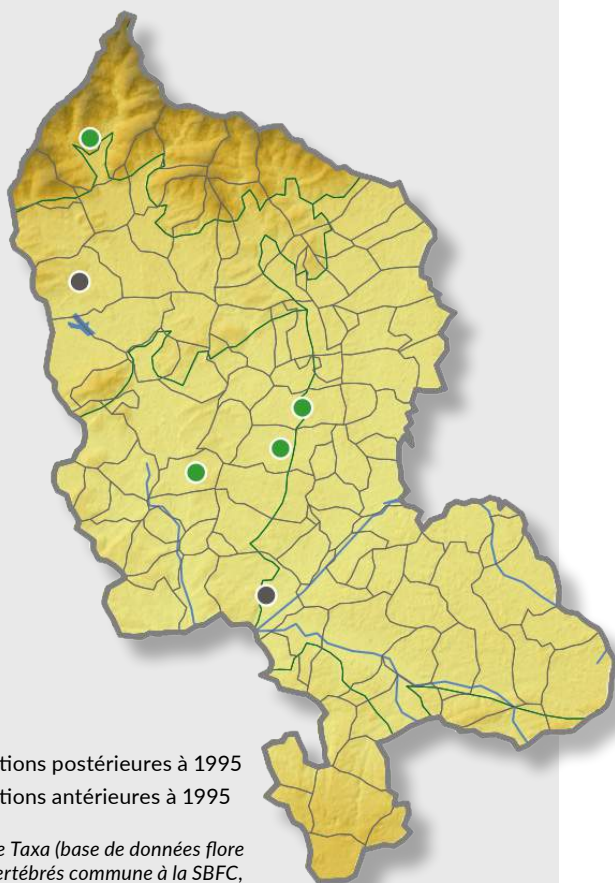


PRÉCONISATIONS

Gestion extensive des milieux. Éviter le drainage et l'apport d'intrants.



Détail de la fleur



- Stations postérieures à 1995
- Stations antérieures à 1995

Source Taxa (base de données flore et invertébrés commune à la SBFC, au CBNFC-ORI et à l'OPIE-FC)

Epipactis des marais

EPIPACTIS PALUSTRIS (L.) CRANTZ



FAMILLE : ORCHIDACÉES

GÉOPHYTE À RHIZOME

CHOROLOGIE : EURASIATIQUE

Répartition nationale

Cette orchidée est inégalement répartie dans presque toute la France, avec des secteurs où elle est rare à très rare (Ouest, Sud-Ouest et Centre, pourtour méditerranéen), et d'autres où elle est assez commune (Massif alpin, massif jurassien, hauteurs du Massif central et littoral de la Mer du Nord). Elle est en régression un peu partout, du fait de la disparition de ses habitats.

Répartitions régionale et départementale

En Franche-Comté, l'épipactis des marais est encore assez fréquent dans les zones humides du Jura à partir des premiers plateaux jusque dans la haute chaîne. Il est rare en dehors de cette zone dans le Doubs et le Jura. Il est également rare en Haute-Saône où il est principalement présent dans les zones humides des plateaux calcaires centraux et de la plaine de Gray. Il est sporadique en dehors de ces secteurs. Dans le Territoire de Belfort, il est cantonné à la zone urbaine de Belfort et n'est connu que de deux stations.

Écologie

L'épipactis des marais est typique des pelouses marnicoles du *Tetragonolobo - Mesobromenion*, des moliniaies sur sols paratourbeux à minéraux, basiques et oligotrophes du *Molinion caeruleae* et des bas-marais alcalins des *Caricetalia davallianae*.

État de conservation

Parisot et Pourchot le signalaient en plusieurs endroits (Allenjoie, Bourogne, tourbières de l'Arsot et à Lachapelle-sous-Chaux). Ils le considéraient comme disséminé. Les deux seules stations connues actuellement sont plus ou moins menacées, soit par l'urbanisation, soit par la fermeture du milieu. Cette espèce en raréfaction dans une grande partie de la France, devrait être maintenue dans ces habitats grâce à des plans de gestion en cours d'élaboration.

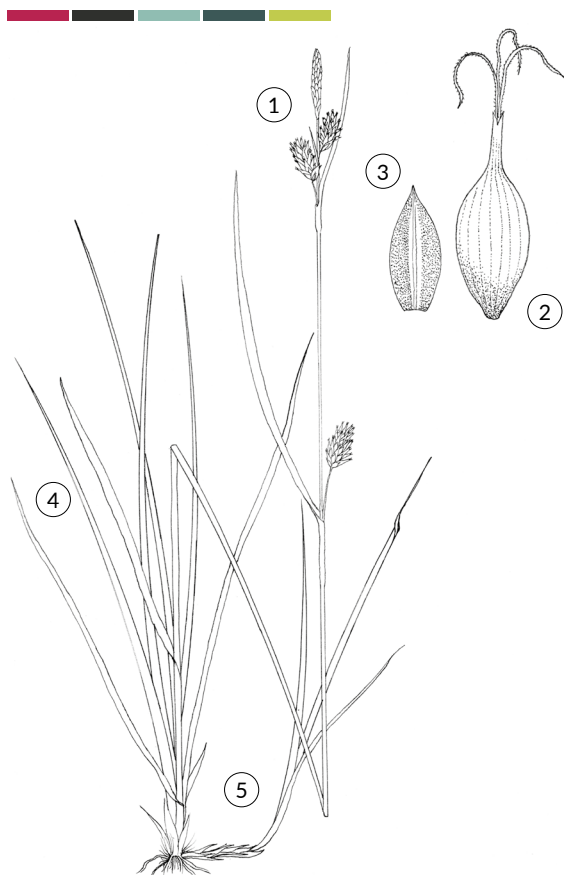


Port général



Laïche blonde

CAREX HOSTIANA DC.



Inflorescence

Liste rouge
Franche-Comté **LC**

Déterminant
ZNIEFF

Déterminant
Zones Humides

1 : Tige lisse portant 2 ou 3 épis femelles dressés, l'inférieur étant distant des autres, et se terminant généralement par un seul épi mâle. Bractée inférieure plus courte que l'inflorescence.

2 : Utricules brun jaunâtre, à bec scabre, mais lisse entre les deux dents. 3 : Écaille sous-tendant l'utricle brun rouge, à large marge hyaline.

4 : Feuilles larges de 2 à 3 mm, vert clair.

Plantes dressées, cespiteuse (5), atteignant 70 cm de hauteur.

Akène contenu dans un utricle.



Floraison : mai juin

Habitat : Pelouses marneuses
et prairies marécageuses



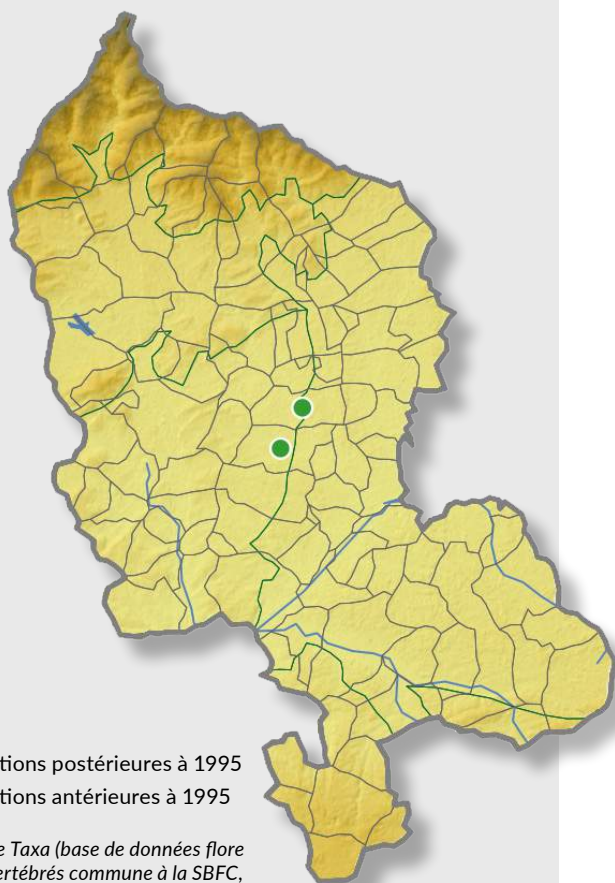
PRÉCONISATIONS

Gestion extensive des milieux. Éviter le drainage et l'apport d'intrants.





Port général



- Stations postérieures à 1995
- Stations antérieures à 1995

Source Taxa (base de données flore et invertébrés commune à la SBFC, au CBNFC-ORI et à l'OPIE-FC)

Laîche blonde

CAREX HOSTIANA DC.



FAMILLE : CYPÉRACÉES

HÉMICRYPTOPHYTE

CHOROLOGIE : HOLARCTIQUE

Répartition nationale

Cette espèce est disséminée en France sur les terrains calcaires. Elle manque dans le Massif central (où elle n'est connue que d'une seule station), d'une partie du Sud-Ouest, ainsi que du pourtour méditerranéen.

Répartitions régionale et départementale

En Franche-Comté, elle est présente dans tout le massif jurassien, ainsi que dans quelques rares stations sur les plateaux calcaires de Haute-Saône. Dans le Territoire de Belfort, elle n'est connue que d'une seule station de la zone urbaine de Belfort située à cheval sur les communes de Bessoncourt et de Chèvremont.

Écologie

C'est une espèce typique des prairies humides paratourbeuses du *Molinion caeruleae* et des bas-marais tourbeux alcalins du *Caricion davalliana*.

État de conservation

Cette plante n'avait jamais été signalée dans le Territoire de Belfort. Son unique station du département, qui abrite également des espèces de pelouse marnicole rares, devrait passer en Espace Naturel Sensible dans les années à venir.

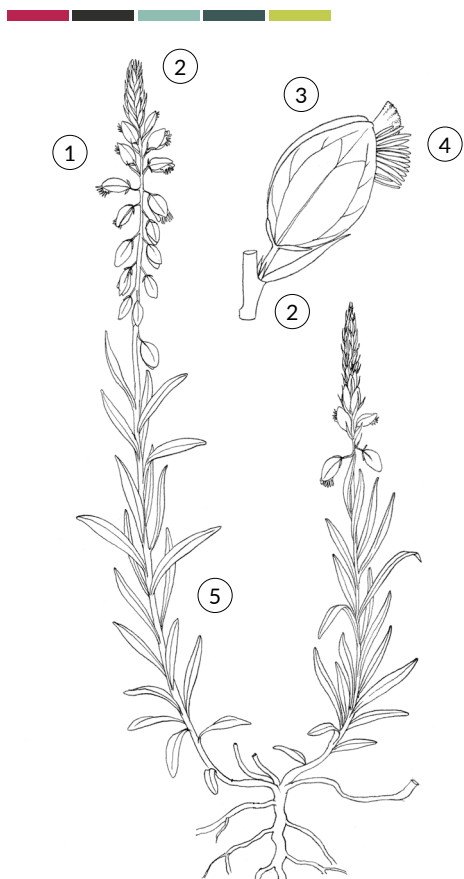


Détail



Polygale chevelu

POLYGALA COMOSA L.



1 : Grappe terminale à nombreuses fleurs, terminée par des bractées (2) plus longues que les pédicelles et les boutons floraux. Ailes longues de moins de 7 mm de long et 4,5 mm de large.

5 sépales, dont 2 ressemblant à des ailes (3), colorés. 4 : Pétales soudés et frangés. 8 étamines en 2 faisceaux.

5 : Feuilles elliptiques à lancéolées, alternes.

Plante couchée ascendante ou dressée, atteignant 30 cm de hauteur.

Capsule comprimée.



Floraison : mai-juin

Habitat : Pelouses sur calcaire



Inflorescence



Liste rouge LC
Franche-Comté

Prairies maigres



PRÉCONISATIONS

Gestion extensive des milieux.



Port général

Polygale chevelu

POLYGALA COMOSA L.



FAMILLE : POLYGALACÉES

HÉMICRYPTOPHYTE

CHOROLOGIE : CENTRE EURASIATIQUE

Répartition nationale

Cette espèce est irrégulièrement répartie dans toute la France. Elle semble néanmoins plus fréquente dans la moitié est.

Répartitions régionale et départementale

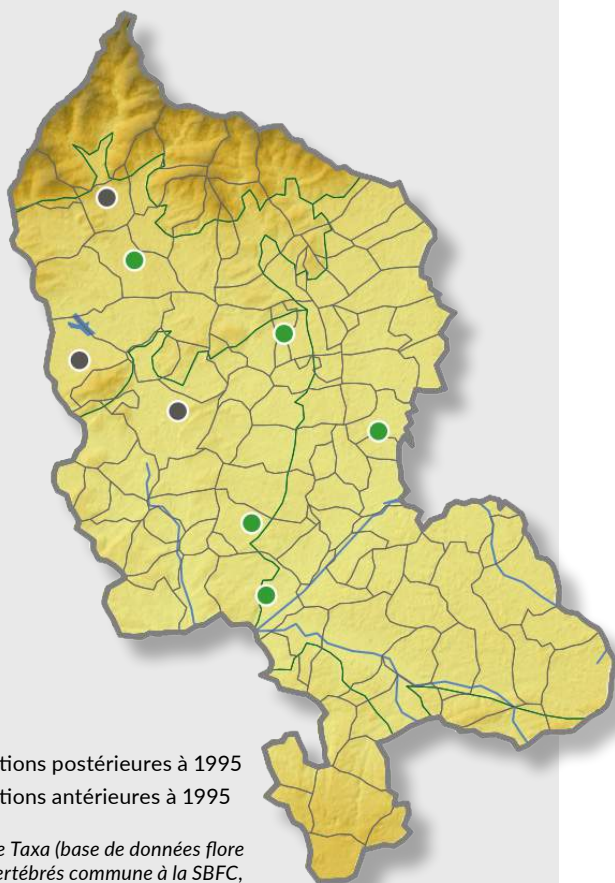
En Franche-Comté, cette espèce est considérée comme assez rare. Elle est plus commune dans les secteurs les plus thermophiles comme le sud du Jura et sa frange externe, les Avant-Monts, les vallées de la Loue et du Dessoubre. Elle est disséminée en Haute-Saône dans le Pays d'Amance et les plateaux calcaires. Dans le Territoire de Belfort, elle n'est actuellement connue que de la zone urbaine de Belfort et du Sundgau où elle est très rare.

Écologie

C'est une espèce que l'on trouve dans les pelouses calcicoles xérophiles à mésoxérophiles des *Festuco valesiacae* - *Brometea erecti*, et plus particulièrement dans les pelouses xéroclines sur des sols peu épais riches en calcaire du *Teucro montani* - *Bromenion erecti*.

État de conservation

Parisot et Pourchot la considéraient comme « répandue et abondante ». Il semble que la régression de ses habitats et les changements de pratiques agro-pastorales aient fortement fait régresser cette espèce dans le Territoire de Belfort.



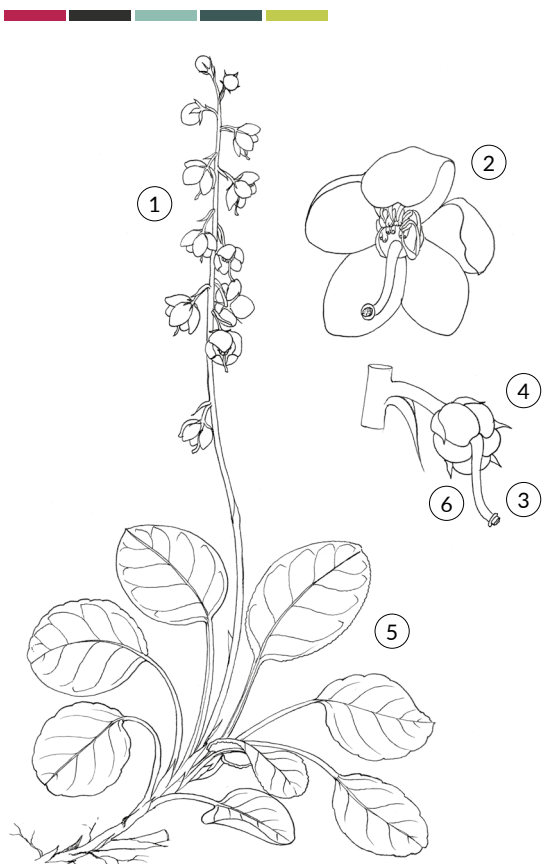
- Stations postérieures à 1995
- Stations antérieures à 1995

Source Taxa (base de données flore et invertébrés commune à la SBFC, au CBNFC-ORI et à l'OPIE-FC)



Pirole à feuilles rondes

PYROLA ROTUNDIFOLIA L.



Port général

Liste rouge VU
Franche-Comté

Déterminant
ZNIEFF

1 : Hampe florale longuement pédonculée, terminée par une grappe serrée de fleurs blanches, parfois teintées de rose, courtement pédicellées.

2 : Corolle blanche, en forme de cloche, terminée par un style courbé (3) vers le bas, en S. Sépales plus longs que larges (4).

5 : Feuilles suborbiculaires, en rosette basale.

Plantes dressées atteignant 40 cm, formant des tapis.

6 : Capsule penchée.



Floraison : juin-août

Habitat : Forêts de résineux, sous-bois basiphiles

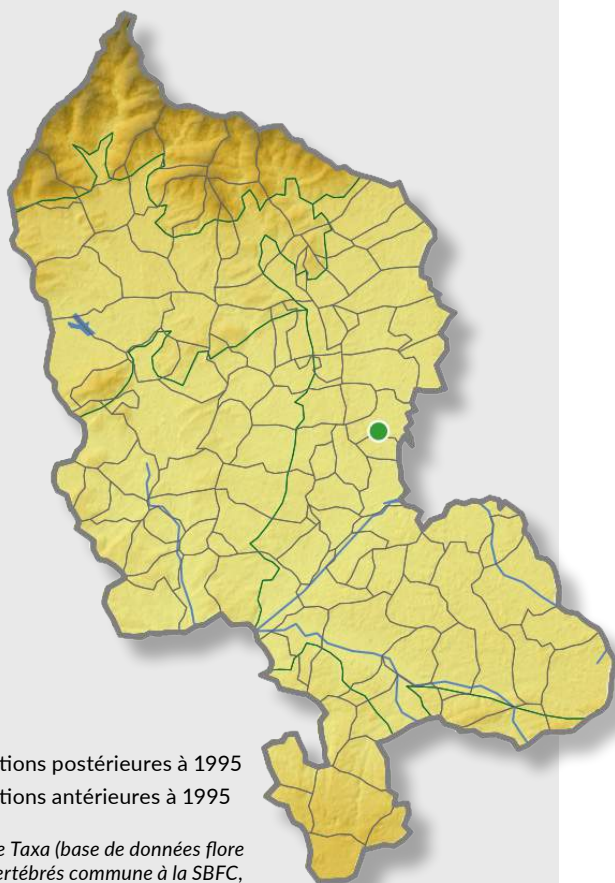


PRÉCONISATIONS

Éviter le débardage sur les stations de cette espèce, ainsi que le piétinement.



Détail de la fleur



- Stations postérieures à 1995
- Stations antérieures à 1995

Source Taxa (base de données flore et invertébrés commune à la SBFC, au CBNFC-ORI et à l'OPIE-FC)

Pirole à feuilles rondes

PYROLA ROTUNDIFOLIA L.



FAMILLE : ÉRICACÉES

HÉMICRYPTOPHYTE

CHOROLOGIE : CIRCUMBORÉAL

Répartition nationale

La pyrole à feuilles rondes est assez répandue dans les Alpes internes et intermédiaires, dans les Préalpes du Vercors au Chablais, dans le Jura et disséminée en Lorraine. Elle est rare dans le Vivarais, les Cévennes, les Préalpes du Sud, le Limousin, en Côte-d'Or, en Champagne-Ardenne, dans l'Yonne, le sud de l'Île-de-France, l'Aisne, le Nord - Pas-de-Calais, en Normandie, en Bretagne, dans le Cher, l'Eure-et-Loir et les Vosges.

Répartitions régionale et départementale

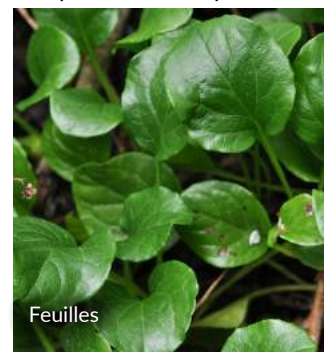
L'espèce est assez rare en Franche-Comté mais est répandue dans le bassin du Drugeon, le val du lac de Saint-Point et la région de Pontarlier. Elle est plus disséminée sur l'avant plateau d'Héricourt, très rare en Petite Montagne, dans le Revermont et dans la vallée du Lison. Dans le Territoire de Belfort, une seule station est connue à Fossemaigne, dans un ENS du département.

Écologie

Cette pyrole est une plante d'ombre ou de mi-ombre se développant sur des sols frais, acides à faiblement basiques et assez pauvres en nutriments. Elle fréquente principalement des forêts résineuses et des tourbières boisées relevant des *Vaccinio myrtilli* - *Piceetea abietis*, les forêts de pins à crochets ou d'épicéas des pieds d'éboulis froids du *Lycopodio selagi* - *Pinetum uncinatae*, des forêts mixtes montagnardes du *Galio odorati* - *Fagenion* et des forêts hygrociphiles sur éboulis et de ravins du *Tilio platyphylli* - *Acerion pseudoplatani*.

État de conservation

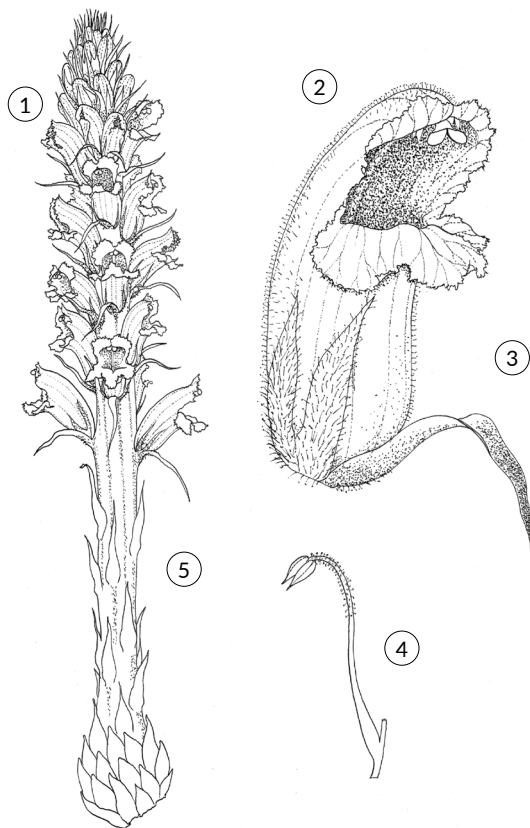
Parisot et Pourchot considéraient cette pyrole comme peu répandue et peu abondante, dans les forêts des hautes Vosges. Ils estimaient qu'elle était plus fréquente que la petite pyrole, avec laquelle elle était en mélange. À l'heure actuelle, la petite pyrole a été retrouvée, alors que la pyrole à feuilles rondes semble avoir disparu du massif vosgien dans le Territoire de Belfort. Elle est à rechercher dans les sous-bois des forêts montagnardes de résineux sur des sols oligotrophes.



Feuilles

Orobanche du genêt

OROBANCHE RAPUM-GENISTAE THUILL.



1 : Épi à nombreuses fleurs.

2 : Fleurs, jaunâtres à rosâtres, zygomorphes, nombreuses, sous-tendues par une seule bractée. 3 : Stigmate jaune. 4 : Étamines insérées à moins de 2 mm de la base du tube de la corolle. Lèvres de la corolle non ciliées.

5 : feuilles transformées en écailles alternes, longues de 1,5 à 2,5 centimètres.

Plante très robuste, dressée, sans chlorophylle, haute jusqu'à 60 cm. Parasite de genêt à balai.

Capsule



Floraison : juin - juillet

Habitat : Landes à genêt à balai



Inflorescence

Liste rouge NT
Franche-Comté

Landes

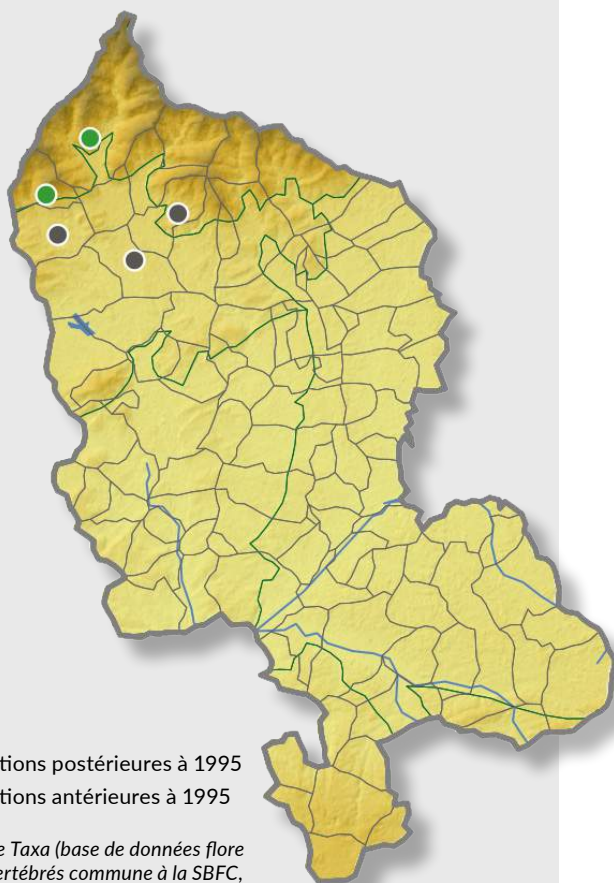


PRÉCONISATIONS

Conserver de vieux individus de genêt à balai.



Détail de la fleur



- Stations postérieures à 1995
- Stations antérieures à 1995

Source Taxa (base de données flore et invertébrés commune à la SBFC, au CBNFC-ORI et à l'OPIE-FC)

Orobanche du genêt

OROBANCHE RAPUM-GENISTAE THUILL.

FAMILLE : OROBANCHACÉES

THÉROPHYTE PARASITE

CHOROLOGIE : EUROPÉEN OCCIDENTAL

Répartition nationale

On rencontre cette orobanche principalement dans la moitié occidentale du pays. Elle devient plus disséminée dans l'Est et rare dans le Nord-Est.

Répartitions régionale et départementale

Cette espèce est très rare en Franche-Comté. Elle est répartie presque exclusivement dans le massif vosgien, avec également de belles populations dans le Revermont. Dans le Territoire de Belfort, elle est rare, disséminée dans quelques landes à genêt à balais des Vosges comtoises.

Écologie

L'orobanche du genêt est parasite du genêt à balais (*Cytisus scoparius*), mais peut également se trouver sur le genêt des teinturiers ou sur des ajoncs. On l'observe dans les landes à genêts relevant des *Cytisetea scopario - striati*, ainsi qu'au niveau des lisières colonisées par le genêt à balais.

État de conservation

Parisot et Pourchot la considéraient déjà comme rare et disséminée dans la région montagneuse. Ils la signalaient à Chaux, Rougegoutte, Auxelles-Haut et Auxelles-Bas. Actuellement, elle est connue de plusieurs stations, la plus conséquente étant celle du Mont Ménard.



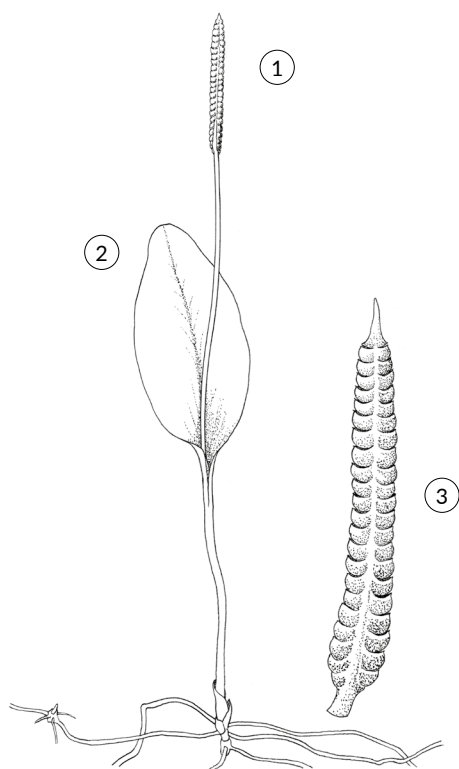
Port général



Base renflée

Ophioglosse commun

OPHIOGLOSSUM VULGATUM L.



Port général



Liste rouge
Franche-Comté

LC

Déterminant
ZNIEFF

Déterminant
Zones Humides



Deux frondes : 1 fertile (1), terminée par un épi de sporanges, implantée à la base de l'autre fronde, stérile (2), à limbe de forme ovale à lancéolée



3 : Fronde fertile terminée par un épi de sporanges disposés en deux rangées, longue de 2 à 10 centimètres



Plante dressée, parfois en petit groupe, haute de 10 à 30 cm, vert jaunâtre.



Développement : Juin- août

Habitat : Praires et pelouses humides, sur des sols oligotrophes et basiques



PRÉCONISATIONS

Éviter toute eutrophisation du milieu, ainsi que tout assèchement (drainage).





Frondes

Ophioglosse commun

OPHIOGLOSSUM VULGATUM L.



FAMILLE : OPHIOGLOSSACÉES

GÉOPHYTE

CHOROLOGIE : CIRCUMBORÉAL

Répartition nationale

Cette fougère est disséminée dans toute la France, un peu plus commune dans le Sud-Ouest.

Répartitions régionale et départementale

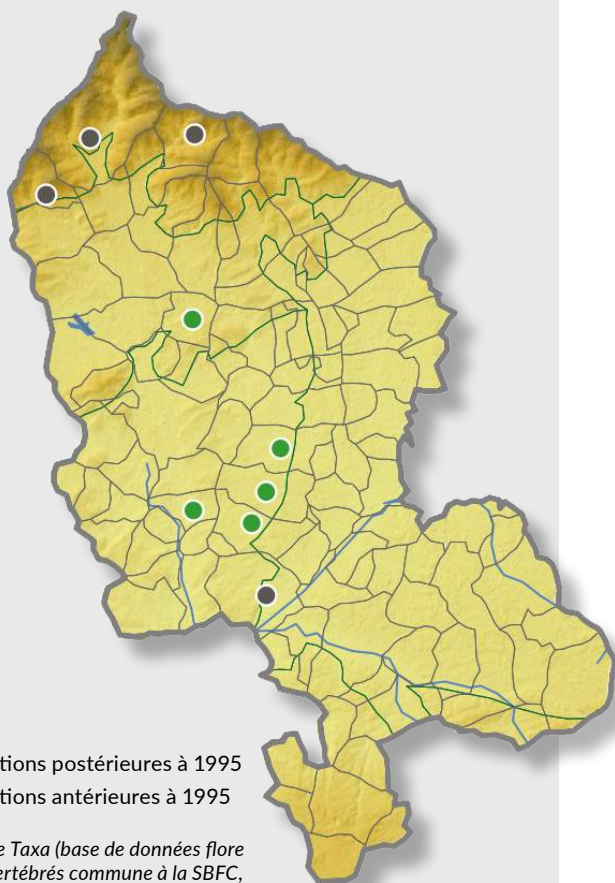
En Franche-Comté, l'ophioglosse est rare et dispersé dans toute la région. Dans le Territoire de Belfort, il est bien présent sur les pelouses marnicoles du « diluvium », dans la zone urbaine de Belfort, ainsi que dans le piémont vosgien.

Écologie

C'est une espèce neutrocline à calcicole, des milieux humides, que l'on trouve dans les prairies sur des sols paratourbeux à minéraux, basiques du *Molinion caeruleae*, dans des pelouses marnicoles du *Tetragonolobo maritimi* - *Bromenion erecti* et dans les prairies submontagnardes mésophiles et mésotrophes du *Primulo veris* - *Festucetum rubrae*.

État de conservation

Cette espèce était considérée comme assez rare par Parisot et Pourchot, qui la signalaient à Bourogne, Lepuix, Auxelles-Haut et Riersvescémont. Les stations de la montagne vosgienne n'ont pas été retrouvées. Un certain nombre des stations de la zone urbaine de Belfort bénéficie d'une gestion prenant en compte l'habitat de cette espèce.



- Stations postérieures à 1995
- Stations antérieures à 1995

Source Taxa (base de données flore et invertébrés commune à la SBFC, au CBNFC-ORI et à l'OPIE-FC)

Gomphocère tacheté

MYRMELEOTETTIX MACULATUS

FAMILLE : ACRIDIDAE

SOUS-FAMILLE : GOMPHOCERINAE

HABITAT : MILIEUX PIONNIERS

CHAUDS ET SECS



Période d'observation de l'adulte : juillet
à octobre



J. Ryelandt

Liste rouge VU
Franche-Comté

Déterminant ZNIEFF

Prairies maigres

C'est une espèce de petite taille dont les adultes mâles se reconnaissent aisément par leurs antennes en massue recourbée en crosse. Les antennes des femelles étant moins épaissies à l'apex, celles-ci sont moins facilement reconnaissables, mais un examen détaillé du pronotum (court et présentant des carènes anguleuses) et du champ médian des élytres permet de les distinguer des quelques espèces proches.

Le chant du mâle est typique mais très discret.

HABITAT

Le gomphocère tacheté s'épanouit sur des habitats au microclimat chaud et sec, avec une végétation éparse et un sol nu. Il fréquente des milieux pionniers chauds et secs souvent à sols acides (landes, pelouses écorchées et rocailleuses, milieux sableux, prairies maigres), n'occupant parfois que des surfaces très réduites au sein de ces habitats.

Le mâle effectue une parade complexe pour séduire une femelle : il sautille autour de l'une d'elles tout en stridulant, puis effectue des mouvements de balancement avec son corps. La ponte s'effectue en petites oothèques de 2 à 8 œufs.

MENACES ET GESTION

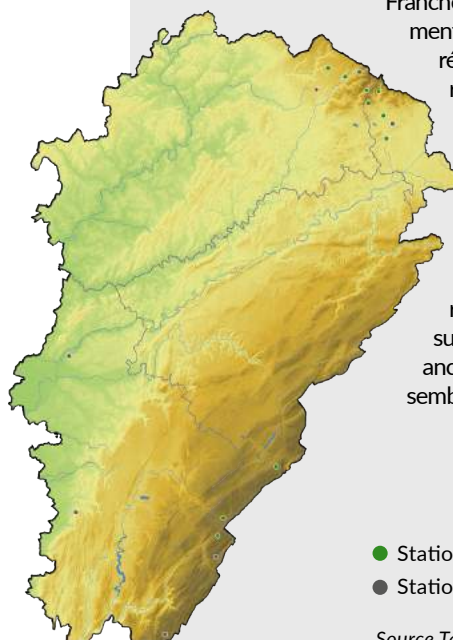
Bien que ses populations soient encore assez abondantes dans le nord de la Franche-Comté, son aire d'occurrence s'est considérablement réduite depuis les années 1980. Son habitat est notamment menacé par l'enfrichement. Un pâturage extensif permettant le maintien de zones ouvertes et d'une végétation rase favorise la pérennisation des populations.



RÉPARTITION

Avec 17 communes connues en Franche-Comté dont seulement 10 avec observations récentes, ce criquet est rare et très localisé.

Il passe assez facilement inaperçu et semble encore méconnu dans la région. Il a néanmoins fait l'objet de recherches spécifiques sur plusieurs de ses anciennes stations, d'où il semble avoir disparu.



- Stations postérieures à 2000
- Stations antérieures à 2000

Source Taxa (base de données flore et invertébrés commune à la SBFC, au CBNFC-ORI et à l'OPIE-FC)



Petit Collier argenté

BOLORIA SELENE

FAMILLE : NYMPHALIDAE

SOUS-FAMILLE : HELICONIINAE

HABITAT : LANDES HUMIDES, CLAIRIÈRES
DES FORÊTS ET TOURBIÈRES



Période de vol : mi-mai
à septembre (bivoltin)

L'espèce se reconnaît aisément parmi les autres du genre grâce à la présence de plusieurs taches blanc-nacré dans l'aire discale jaunâtre du dessous des ailes postérieures, suivie d'une série nette et complète de points postdiscaux noirs. L'espèce possède également un gros point noir dans la cellule visible sur les deux faces de l'aile postérieure. L'espèce est bivoltine en plaine, monovoltine en montagne.

HABITAT

On retrouve le petit collier argenté dans les habitats frais et humides tels que les marécages et lisières fraîches, les clairières des forêts humides, les landes ainsi qu'en périphérie des tourbières. En Franche-Comté, l'espèce est également observable en prairie humide sur sol acide. Les adultes s'envolent rapidement, passant d'une fleur à une autre pour butiner. Les œufs sont pondus isolément sur diverses espèces de violettes.

MENACES ET GESTION

La baisse généralisée du niveau des nappes phréatiques, notamment par drainage, entraîne une diminution de l'hygrométrie des habitats humides. La destruction directe de certains habitats naturels favorables par enrésinement ou mise en culture a abouti à la disparition locale de plusieurs stations isolées.

Le réchauffement climatique pourrait également conduire à une disparition des stations de plaine. La restauration du fonctionnement hydrique des milieux (reméandrement, comblement des drains) ainsi qu'une gestion sylvicole adaptée (futaie jardinée) apparaissent indispensables au maintien des habitats favorables au papillon.



P. Jacquot

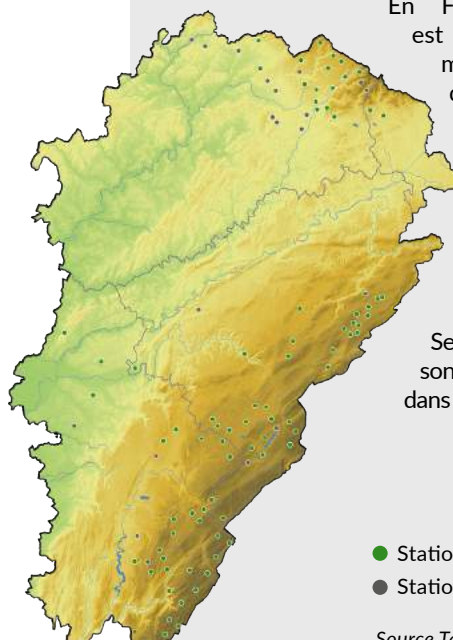


Déterminant
en cortège

ZNIEFF



RÉPARTITION



En Franche-Comté, elle est distribuée dans les massifs du Jura et des Vosges jusqu'à 1200 m, avec de grands hiatus dans les zones de plaine soumises à une sylviculture et à une agriculture productivistes.

Seules deux stations sont connues à ce jour dans le Territoire de Belfort.

- Stations postérieures à 2000
- Stations antérieures à 2000

Source Taxa (base de données flore et invertébrés commune à la SBFC, au CBNFC-ORI et à l'OPIE-FC)



Criquet palustre

CHORTIPPUS MONTANUS

FAMILLE : ACRIDIDAE

SOUS-FAMILLE : GOMPHOCERINAE

HABITAT : PRAIRIES HUMIDES ET ZONES
HERBACÉES DES TOURBIÈRES



Période d'observation de l'adulte : fin
juin à mi-octobre



G. Doucet

Liste rouge NT
Franche-Comté

Déterminant
sous 600m
d'altitude

ZNIEFF



Le criquet palustre étant très semblable au criquet des pâtures (*Chortippus parallelus*), un examen détaillé des individus est nécessaire pour confirmer la détermination. Chez le mâle de ce premier, les ailes postérieures atteignent la fin du second tiers des élytres. Chez les femelles, les élytres dépassent le milieu des fémurs postérieurs.

Les œufs résistent mal à la sécheresse ce qui explique la préférence de cette espèce pour les milieux frais et humides.

HABITAT

Cette espèce fréquente les prairies humides, les moliniaies tourbeuses, les marais herbacés et les tourbières, où elle est inféodée aux secteurs dominés par la strate herbacée.

Localement dans le Haut-Doubs, dans ses stations les plus élevées en altitude, elle fréquente aussi des prairies mésophiles (phénomène de compensation écologique).

MENACES ET GESTION

Menacé en France, le criquet palustre a disparu de plusieurs stations en marge de son aire de répartition régionale : il est quasi-menacé en Franche-Comté.

Cependant, il n'est considéré déterminant pour les ZNIEFF qu'en dessous de 600 mètres d'altitude, car il est largement réparti sur les seconds plateaux du massif jurassien.



RÉPARTITION

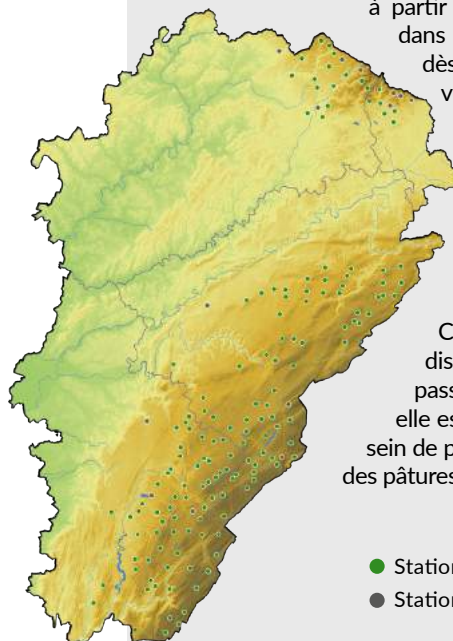
Ce criquet est localisé mais assez régulier à partir de 550 m d'altitude dans le massif jurassien et dès 320 m dans le massif vosgien.

Les stations plus basses en altitude du massif jurassien sont rares et semblent pour certaines avoir disparu.

Cette espèce assez peu discrète peut cependant passer inaperçue quand elle est en faible effectif au sein de populations de criquet des pâtures.

- Stations postérieures à 2000
- Stations antérieures à 2000

Source Taxa (base de données flore et invertébrés commune à la SBFC, au CBNFC-ORI et à l'OPIE-FC)





Dectique verrucivore

DECTICUS VERRUCIVORUS

FAMILLE : TETTIGONIIDAE

SOUS-FAMILLE : TETTIGONIINAE

HABITAT : PELOUSES ET PRAIRIES À
STRUCTURE DIVERSIFIÉE



Période d'observation de l'adulte : juin
à octobre



G. Doucet

Prairies maigres



Le dectique verrucivore est très facile à reconnaître de par sa grande taille, sa couleur verte (parfois brune dans certaines populations) et son corps trapu. Son pronotum plat est traversé par une carène médiane complète. L'espèce se détecte facilement à vue et par sa stridulation typique et sonore.

HABITAT

En plaine, l'espèce est essentiellement liée aux pelouses sèches à végétation haute et, parfois, aux prairies gérées extensivement. La gamme des milieux herbacés fréquentés par cette sauterelle se diversifie avec l'altitude et, dans les Vosges et à partir des seconds plateaux du Jura, elle se rencontre aussi bien dans les pelouses que dans les marais, mais toujours dans des milieux présentant une structure diversifiée. Les larves, exigeantes en chaleur, ont notamment besoin de zones de végétation rase où s'exposer au soleil printanier, et les adultes d'une végétation dense pour s'abriter des prédateurs.

MENACES ET GESTION

L'espèce est considérée comme quasi menacée dans la région, où elle semble avoir régressé dans certains secteurs de plaine et où elle est potentiellement menacée par l'intensification des pratiques agricoles. Elle n'est déterminante pour les ZNIEFF qu'en dessous de 600 m d'altitude, car largement répartie sur les seconds plateaux du massif jurassien. Néanmoins, elle semble y constituer dans les milieux prairiaux un très bon indicateur de diversité des milieux ; son absence semble assez systématiquement liée à une intensification des pratiques (fauche précoce, fort chargement des pâtures, uniformisation du milieu).

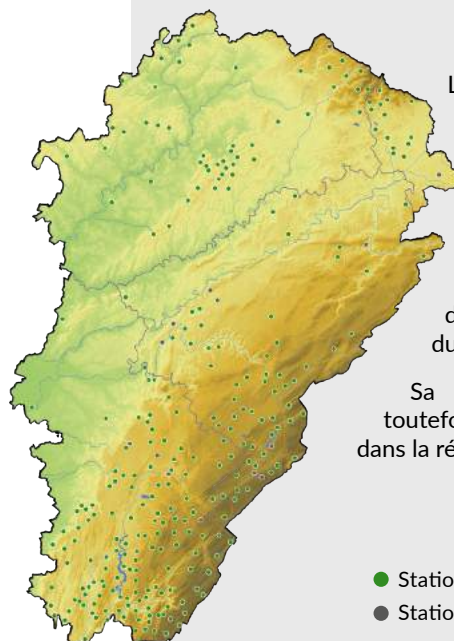
Liste rouge
Franche-Comté NT

Déterminant
sous 600m
d'altitude

ZNIEFF



RÉPARTITION



Largement répartie au-delà de 600 m d'altitude dans la région, elle est localisée en plaine, surtout sur les pelouses de plateaux calcaires de la Haute-Saône et du Territoire de Belfort.

Sa répartition semble toutefois très lacunaire dans la région.

- Stations postérieures à 2000
- Stations antérieures à 2000

Source Taxa (base de données flore et invertébrés commune à la SBFC, au CBNFC-ORI et à l'OPIE-FC)



